

# LETTRE D'INFORMATION COVID-19 N°7

PARIS, 1er MAI 2020

Chers membres,

Veillez trouver ci-joint les dernières évolutions législatives et réglementaires survenues à l'échelle nationale et européenne, ainsi qu'un point sur la commande de masques

## COMMANDE MASQUES

La commande de masques touche à sa fin. Vous pourrez récupérer vos stocks à partir du lundi 4 mai à l'adresse suivante :

*Paprec  
7 rue Pascal (entrée par la rue du Colombier Blanc)  
93120 La Courneuve*

Il faudra préalablement contacter Naïma Mansouri afin de convenir du lieu et de l'heure auquel vous aimeriez passer chez Paprec. Naïma est joignable sur :

[info@communauteportuairegennevilliers.fr](mailto:info@communauteportuairegennevilliers.fr)  
06 22 28 54 79

Ce sont 21 000 masques qui auront été vendus!

Une quantité qui aurait paru inimaginable il y a seulement quelques mois. Aujourd'hui ce nombre vient démontrer la force du collectif. Cette crise nous rappelle combien il est utile et nécessaire d'être uni au sein d'une même structure. Ce sera une commande dont l'ampleur et la réussite marqueront l'histoire de la CPG.

Nous tenions à ce titre à remercier chacun de vous. Si cette commande a pu être menée à son terme, c'est grâce à l'implication que chacun a mis dans cette action. Nous voulions tout particulièrement vous signifier combien votre réactivité, votre compréhension et votre bienveillance à notre égard nous avaient été d'une grande aide. Nous avons tenté tout au long de ces dernières semaines, de répondre aux mieux à vos attentes et espérons y être parvenu.

Le défi qui se dresse devant nous, ne sera sûrement pas plus simple à affronter que les 2 mois qui viennent de s'écouler. La gestion du déconfinement s'annonce longue et remplie d'incertitude.

La CPG continuera d'être à vos côtés tout au long des mois qui viennent.

Il n'est à ce titre pas prévu aujourd'hui d'organiser une seconde commande de masques. En revanche, nous vous invitons tous fortement à ne pas hésiter à nous faire part de vos besoins et propositions. C'est en nous informant de vos envies que nous pourrons continuer à améliorer notre gestion de la crise.

## -RÉPONSE UE-

### Fusion budget pluriannuel et plan de relance

Le budget pluriannuel de l'UE pour 2021-2027 était encore en discussion. Les pays du Nord de l'UE s'opposaient à une augmentation des contributions des Etats-Membres au budget de l'UE, d'une hauteur de 2% du Revenu National Brut (RNB), contre un peu plus de 1% aujourd'hui. L'UE avait pourtant besoin de cette augmentation pour mener les missions de plus en plus variées qu'elle a à sa charge.

Le plan de relance échappait lui aussi à trouver une issue, du fait d'une même opposition des pays du Nord de l'Europe à augmenter leurs dépenses vers l'UE.

Il semblerait que la crise sanitaire change progressivement la donne. Un projet de relance ambitieux se met en œuvre. Il consisterait à augmenter à 2% du RNB la participation des Etats-Membres au budget de l'UE pour une durée de 2 à 3 ans. Le plan de relance, serait constitué :

- D'un fonds de garantie
- D'un accroissement du budget de « InvestEU » (ancien plan Juncker)
- D'aides sectorielles

Le fonds de garantie permettrait à la Commission de contracter des emprunts de long-terme. Les Etats du Nord veulent que les pays ayant besoin de ces emprunts les remboursent ensuite. Les Pays du Sud s'y refusent et précisent qu'ils leur sera impossible de porter seul le poids de crédits si importants. Ils demandent donc que le remboursement des crédits ne soient pas au pro-rata du nombre de bénéficiaires, mais reposent sur tous les membres de l'UE, et que la répartition des coûts se fasse au pro-rata du PIB. Cela s'apparenterait alors à un prémisses de système de subvention entre Etats, à l'image de ce qui existe au sein même tous les pays européens : les plus fortunés soutiennent les plus en difficulté pour ne pas empêcher la croissance future.

### Secteurs prioritaire

Le secteur du tourisme a été défini comme une priorité dans la relance européenne. Cela se traduirait par une promotion d'un tourisme plus « durable » tout en soutenant massivement l'aérien.

L'Allemagne qui aura la présidence de l'UE pour 6 mois, propose par ailleurs une réflexion sur le renforcement des systèmes de santé européen et l'introduction d'une taxe financière.

## - UNION EUROPEENNE / RELATIONS INTERNATIONALES -

### Indépendance stratégique de l'UE

Le plan de relance s'accompagne d'une réflexion sur l'indépendance industrielle et stratégique de l'UE. Celle représente un changement majeur dans la perception européenne de la mondialisation. 4 axes sont privilégiés

- Approfondissement du marché unique
- Investissement
- Amélioration de la gouvernance de l'UE
- Action sur la scène internationale

Ce projet apparaît d'autant plus nécessaire que le NY Times a informé des pressions subies par les diplomates européens par la Chine, pour cacher l'origine du virus.

### Pénuries alimentaires

L'UE, l'OMC et le G20 demandent que les Etats ne constituent pas des stocks alimentaires nationaux pour éviter une rétention des denrées alimentaires. Les acteurs internationaux craignent de possibles pénuries. Cela intervient au moment où la Russie ; 1er exportateur de blé dans le monde, vient d'annoncer qu'elle avait épuisé ses quotas d'exportation. Le pays a en effet décidé de diminuer ses ventes, afin de sécuriser son propre approvisionnement.

De nombreuses filières européennes sont aujourd'hui durablement affectées par la crise, notamment le vin, le fromage, et les produits d'origine animale. Des discussions sont en cours au sein de l'UE, sans que les réponses apportées par Bruxelles ne satisfassent pour l'heure les acteurs de l'agro-alimentaire.

### Digital Services Act

Encore en cours de discussion, ce projet de loi doit permettre de mieux encadrer les acteurs du numérique, notamment les GAFAM. Il fait l'objet d'un lobbying intense de la part de ces acteurs américains, pour empêcher l'aboutissement de ce projet.

Il contiendrait notamment les mesures suivantes :

- Choix laissé aux internautes d'avoir de la publicité ciblée
- Accroissement de la transparence et des responsabilités des plateformes numériques ; notamment Amazon
- Partage de données obligatoire si un déséquilibre trop important apparaît sur le marché et favorise un acteur en situation quasi-monopolistique
- Amende pouvant aller jusqu'à 4% du CA mondial

## -RÉPONSE FRANCE-

### Etat d'urgence sanitaire

Prolongement prévu jusqu'au 23 juillet minimum

### Allocution du Premier Ministre à l'Assemblée - Déconfinement

Vous trouverez en pièce-jointe la copie de son discours. L'essentiel des mesures qu'il a annoncées ont d'ores et déjà été décortiquées par les médias. Nous vous enverrons courant de semaine prochaine, un rappel sur l'organisation du déconfinement et l'évolution du code du travail

### Transport

- Le Sénat demande un plan d'aide massif pour le transport maritime
- Les chantiers du Grand Paris Express reprennent progressivement
- Le PDG d'Air France a demandé de vérifier le bienfondé de la construction du 4eme terminal de Roissy-CDG. Les prévisions de croissance sur lesquelles se basaient ce projet sont à présent caduques.

### Application de pistage

L'application promue par le gouvernement semble en difficulté. Apple et Google refusent de se plier aux exigences de la France. Certaines régions développent leurs propres applications. La CNIL s'alertent des dangers sur les libertés. Un vote sera donc finalement organisé au Parlement

### Contrepartie aux aides gouvernementales :

Le gouvernement a vidé de sa substance, contre l'avis du Sénat, l'interdiction d'être établi dans un paradis fiscal et l'obligation d'un relance verte pour obtenir une aide d'Etat.

Officiellement ces deux conditions existent, mais la définition retenue du terme « paradis fiscal » est trop réduite, et la relance verte se limite à un contrôle a posteriori, effectué dans un 1 an, par le Parlement, qui vérifiera les engagements RSE.

Nous vous espérons en bonne santé et souhaitons que vos entreprises ne pâtissent pas trop durement de cette crise.

Soyez assurés de toute notre sollicitude

La Communauté Portuaire de Gennevilliers

Contact : Marceau QUANTIN

06 17 09 80 23

[marceau.quantin@communauteportuairegennevilliers.fr](mailto:marceau.quantin@communauteportuairegennevilliers.fr)

